

Bulletin d'information communale

Juillet, Août, Septembre 2019



Fleurissement pied de mur au cimetière



Travaux sur le terrain de football



Penthièvre Action rénove le 1 rue du Prétanné



Fête des voisins - quartier le Courtil et les Bergeons



Remise de leur première carte d'électeur



Cérémonie du 8 mai

Mairie annexe de Morieux – n° 2

SOMMAIRE

Pages 3 à 6
Le Mot du Maire
délégué

Page 7
Sur notre
commune

Pages 8 et 9
Ecole Charlie
Chaplin

Pages 9 à 13
Vie associative

Page 14
Bibliothèque
municipale

Pages 15 à 19
Informations
Mairie

Page 20
Informations
Lamballe
Terre & Mer

Page 21
Histoire en Gallo

Pages 23-24
Les Mercredis
Cotiers

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h à 12h (fermeture le mercredi précédent). En juillet et Août, pas d'ouverture le samedi.

Tél. : 02.96.32.78.35.

Email : mairie.morieux@wanadoo.fr

Site internet : www.morieux.fr

Flashez-moi
Pour retrouver le site de
Morieux.fr



Depuis le 3 juin, **Jennifer DUTESCU** vous accueille à la mairie aux heures habituelles :

les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h

le 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h ; précision : le mercredi précédant ce 1^{er} samedi est fermé.

Permanences :

Jean-Pierre BRIENS, Maire délégué : lundi de 9h30 à 12h et sur rendez-vous.

Michel RICHARD, Adjoint aux Affaires éducatives pour Morieux : sur RDV au 06.89.07.66.00

Pierrick BRIENS, Adjoint à l'énergie : sur RDV au 06.26.36.43.92

Goulven LINTANF, Adjoint aux animations touristiques : sur RDV au 06.77.98.51.44

Laëtitia RICHEUX, Adjointe à l'Urbanisme pour le pôle Littoral : sur RDV au 02.96.32.78.35.

Christelle LEVY, Adjointe à la Communication pour Morieux et à la formation des Élus : sur RDV au 06.11.50.76.42.

Contacts Infrastructures Municipales



- **Ecole publique Charlie Chaplin** : 09.65.28.42.00.



- **Garderie** : 02.96.32.81.68.
de 7h30 à 9h et de 16h30 à 19h.



- **Restaurant scolaire** : 02.96.78.54.62.



- **Bibliothèque** : 02.96.32.84.38.
Une permanence sera assurée chaque samedi matin dans le bureau annexe de la mairie de 11h00 à 12h15 à compter du 6 octobre.

Autres Services et Permanences

Cabinet infirmier : 02.96.32.87.95.

Lamballe Terre & Mer : 02 96 50 00 30.

Déchets Ménagers : 02.96.50.13.76 du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.

Petite enfance : 34, rue Jean Jaurès : RPAM : 02.96.50.08.56 - EMA : 02.96.50.70.11.

Service eau et assainissement : 38, rue d'Armor : 02.96.50.13.56.

N° d'astreinte : 06.60.13.11.61.

P@T - Bâtiment Penthièvre : 41 rue Saint Martin : 02.96.31.90.29.

C.I.A.S. – Bâtiment A - Saint Martin : 41 rue Saint Martin : 02.96.50.73.20.

Déchetterie de Planguenoual :

de 9h à 12h et de 14h à 18h sauf les lundis et jeudis matins, les dimanches et jours fériés.

Tél. : 02.96.32.95.89.

Centre Technique Enfouissement des Déchets de classe 3 de Lanjouan : 22400 Lamballe-Armor - de 9h à 12h et de 14h à 17h00 sauf les mardis, les dimanches et jours fériés.

DISTRIBUS : 0 800 18 10 10.

Pôle Emploi : 5 avenue Georges Clémenceau – Maroué - Lamballe – 3949.

Le mot du Maire Délégué

La France vient de traverser une semaine caniculaire, atteignant des températures « record » ; nous apprécions encore plus nos bords de côte où l'air est respirable. Toutefois, l'été n'en est qu'à son début ; les personnes les plus vulnérables doivent prendre leurs précautions et écouter les sages conseils prodigués par les instances (agence régionale de santé, centre intercommunal d'action sociale...).

Cette chaleur aura provoqué, sans nul doute, la prolifération d'algues vertes au sein de la baie ; la grève de Saint-Maurice figure parmi les lieux interdits momentanément au public, par mesure de précaution et de sécurité.

Le soleil est le premier allié de nos animations estivales, elles ont bien débuté sur notre bord de côte : la fête de l'école, la découverte du métier de la mytiliculture ont donné un bel aperçu de la vivacité de nos bénévoles à vouloir rendre attractif notre littoral, et il faut s'en réjouir. Les semaines qui vont suivre sont pleines de promesses avec les mercredis côtiers et autres rendez-vous ; elles vous attendent pour ces moments festifs.

Vous avez été nombreux à nous faire part des gênes provoquées par l'invasion des choucas des tours, nids dans les cheminées, destruction de semis de maïs. Nous en avons alerté les instances départementales. Un quota de piégeage supplémentaire a été accordé pour limiter cette espèce protégée. Il serait important de vérifier l'état de vos cheminées avant les premiers feux de l'hiver.

Les écoliers vont déposer leurs cartables et certains d'entre eux découvriront leur nouvel espace d'épanouissement à la rentrée ; les travaux de restructuration de l'école maternelle s'achèvent et vous serez tous conviés à une journée portes ouvertes dont la date ne pourra être fixée qu'après réception de ce chantier qui aura marqué la mandature de notre conseil municipal ; je remercie les élus, les enseignants, les membres du conseil d'école, le Personnel ATSEM, les techniciens de Lamballe-Armor, pour leur implication dans ce beau projet.

D'autres projets, inscrits au budget de Lamballe-Armor, sont à l'étude ; le bassin de rétention des eaux pluviales rue des plages, l'aménagement de la voie entre la Mairie et le panneau d'agglomération avec ses futurs ralentisseurs.

La révision générale du Plan Local d'Urbanisme a été votée sur plusieurs communes fondatrices ; elle est rendue nécessaire car il ne reste que très peu de terrains disponibles à la construction ; construire et développer notre territoire pour accueillir celles et ceux qui travaillent sur le bassin de vie et d'emplois de Saint-Brieuc-Lamballe-Armor, tout en limitant l'érosion des terres agricoles, tel est l'enjeu de cette étude d'aménagement futur.

Je terminerai mon propos par un appel à la prudence ; nous constatons trop souvent des excès de vitesse dans la traversée de notre bourg, mais aussi dans les hameaux. Levons le pied pour éviter des erreurs irréparables.

Bon et bel été à vous tous.

Jean-Pierre BRIENS

Modification n° 3 du PLU – Enquête Publique

La modification n° 3 du PLU porte sur :

- l'ouverture à l'urbanisation de la 3^{ème} tranche de la zone 2AU rue des plages
- la suppression d'un emplacement réservé rue des Villes Neuves,
- la modification du règlement de la zone UB (article UB6)
- des parcelles classées en UY à transférer en zone Nh
- une parcelle indéterminée à modifier en zone Nh
- l'actualisation du zonage et du règlement pour accueillir un projet de loisirs sur le site des Tronchées.

L'enquête publique règlementaire aura vraisemblablement lieu au mois de septembre.

15 jours avant le début de l'enquête, un avis paraîtra dans la presse locale, dans la page des annonces légales, indiquant les dates précises. Cet avis sera aussi affiché en mairie. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie.

Fermeture de la grève de Saint-Maurice



En raison de l'arrivée des algues vertes sur la grève, il a été décidé, par mesure de précaution, d'interdire l'accès à Saint-Maurice. L'enlèvement des algues est obligatoire afin d'éviter leur putréfaction, pouvant provoquer, si amoncellement, la formation de gaz sulfuré. Aussi, la présence d'engins de ramassage sur le sable n'est pas compatible avec la fréquentation de promeneurs à cet endroit, pour éviter tous risques d'accident.

Cette fermeture est bien entendu exceptionnelle, le temps de la présence d'algues ; des panneaux et un arrêté matérialisent l'interdiction de pénétrer sur la grève. Merci de respecter ces consignes.

Fleurissement pied de murs

Peut-on fleurir autrement que par des jardinières ? En réalité, il nous faut plutôt parler d'embellissement, d'environnement que de fleurissement, ce qui ne veut pas dire qu'il faille supprimer les fleurs !

Le développement des communes implique des travaux supplémentaires pour les rendre accueillantes. Il nous faut donc rationaliser la main d'œuvre pour éviter les charges chronophages liées à l'évolution de notre territoire.

Une expérimentation « **fleurissement en pied de murs des bâtiments publics** » est actuellement mise en place sur les communes de Lamballe-Armor. Ici, il concerne tout d'abord le cimetière, et le résultat semble intéressant. N'hésitez pas à nous donner votre avis.



Entretien des équipements footballistiques



Profitant de la trêve footballistique de notre club, et afin de retrouver les footballeurs, dirigeants et encadrants, fin août, les services techniques de Lamballe-Armor s'emploient à remodeler le terrain : nivellement-aération-réensemencement de pelouse devant les buts. Une autre équipe plus spécialisée dans le bâtiment va adapter les vestiaires aux normes actuelles. Voilà qui est de bon augure pour que nos sportifs et dirigeants puissent rééditer leur bonne saison.

La rénovation d'une propriété communale

Acquise par la commune en 1992, la maison sise au 1 rue du Prétanné avait besoin d'un relookage. Grâce aux agents de l'association de réinsertion, Penthievre-Actions, cette propriété, en plein cœur de notre bourg, a repris des couleurs.



Radar pédagogique

Depuis quelques jours, un radar pédagogique a été posé rue des Ville Neuves.

Il n'est pas de semaine sans que des personnes, ici ou là sur notre territoire, ne viennent se plaindre en Mairie de la vitesse excessive des automobilistes. Chaque année en France, le constat de décès est alarmant ; en 2018, ce sont 3.259 morts par accident de la circulation, sans compter les dizaines de milliers de blessés. Ce ne sont pas uniquement les grands axes qui sont concernés par la perte de vies humaines ; les petites routes communales, les bourgs sont aussi les lieux de ces drames. Arriver à destination une ou deux minutes plus vite, c'est parfois prendre de nombreux risques pour la vie d'autrui, pour les siens et pour soi-même.

La pose de radars pédagogiques invite au respect de la vitesse et donc à la protection des vies humaines.

Si ce radar posé rue des Ville Neuves incite à lever le pied, il servira aussi à mettre en place des dispositifs permanents pour faire ralentir les automobilistes. Cette rue fait en effet l'objet actuellement d'une étude visant à réduire durablement la vitesse ; l'ébauche en sera présentée aux riverains dès que les services de Lamballe-Armor l'auront préparée.

Citoyenneté

Depuis plusieurs années, les jeunes atteignant 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales. Le 27 avril, ils étaient invités à venir retirer leur carte d'électeur à la mairie. Deux jeunes (Martin BECHMIL'H et Solenn QUELAVOINE), sur les douze inscrits, ont bien voulu se présenter devant les élus, Loïc CAURET, Maire de Lamballe-Amor et Jean-Pierre BRIENS, maire délégué qui ont rappelé, au cours de leurs discours, le rôle du citoyen et l'importance du vote.

C'est avec plaisir que nous avons accueilli également des jeunes pour participer au dépouillement lors des européennes ; félicitations à eux.



La cérémonie devant le monument aux morts



Il y avait beaucoup de monde lors de la cérémonie du 7 mai à Morieux, pour commémorer la victoire du 8 mai 1945, parmi lesquels les anciens combattants, le Maire de Lamballe-Armor, des adjoints et des conseillers municipaux, les écoliers et leurs maîtresses.

Le maire a tout d'abord rendu hommage à **Roger LE BIAN**, président des anciens combattants pendant dix ans, décédé le 2 janvier 2019. Roger tenait à organiser une cérémonie pour l'ensemble des événements qui ont marqué le dernier siècle ; il y mettait toute sa disponibilité, et ne cachait pas sa fierté de voir des enfants se joindre aux commémorations.

Roger a beaucoup donné, à sa famille qu'il a élevée seul, après le décès de son épouse Jacqueline ; il avait reçu la médaille de bronze de la famille française, amplement méritée pour son courage et son dévouement.

Bénévole tout au long de sa vie, Roger a apporté sa pierre à la vitalité associative de notre commune.

Merci Roger.

Le Maire délégué
Jean-Pierre BRIENS

Plage de Béliard



Les derniers étés ont permis d'accueillir, à la plage de BELIARD, un bon nombre de touristes et de locaux ; la chaleur de l'eau de baignade, la qualité de la plage avec ses criques, concourent à l'appréciation de cet endroit reposant. Depuis plusieurs années, nombreuses étaient les personnes réclamant un meilleur stationnement pour s'y rendre ; lors de notre dernier conseil municipal, les élus de Lamballe-Armor ont décidé d'acquérir un terrain dans le prolongement du parking actuel pour y prévoir un espace raisonnable de stationnement, notamment d'été. L'étude est lancée.

Le Maire délégué
Jean-Pierre BRIENS

SUR NOTRE COMMUNE

État-Civil

Naissances

- 10 Avril – Louka SPIZZO, 16 bis rue des Plages
- 23 Avril – Marceau CHARLES, 20 B Rue des Plages
- 26 Avril – Thomas DERUNES, 7 allée des Sternes
- 13 Juin – Eden BOUGUET, 39 allée des Sternes

Mariages

- 27 Avril – Benjamin PAILLE et Morgane LE BORGNE, 4 rue Henri Avril - Lamballe
- 29 Juin – Daniel MANUEL et Marie-Madeleine LEMARIE, 5 allée du Verger
- 29 Juin – Olivier OIZEL et Dominique BRETON, 13 rue du Courtil Saint-Quay-Portrieux et 50 rue des Villes Neuves - Morieux.

Décès

- 15 Mai – GESBERT Jean-Claude, Le Tertre Morin – Planguenoual,
bénévole du Comité d'Animation de Morieux



Urbanisme

Permis de construire délivrés

M. NICOLAS Pascal, **construction d'une maison individuelle**, 30 rue des Chênes.
M. SAVENAY Alexis, **construction d'une maison individuelle**, 28 rue des Chênes.

Permis de démolir délivré

M. CAPUT David, **démolition d'une cheminée**, 3 rue des Tilleuls.

Déclarations préalables délivrées

M. GALTIER Gael, **construction d'un carport, pose d'un chassis de toit sur garage et édification d'un mur de clôture sur voie publique**, 13 allée des Sternes.

Mme DAMOUR Colette, **rénovation à l'identique de la toiture ardoise**, 3 Impasse de l'Etang.

M. LE BOLLOCH Ronan, **modification de la porte garage en baie vitrée**, 35 Allée des Sternes.

M. BOTREL Gérard, **extension d'une maison d'habitation**, 6 Route d'Andel.

Mme. JOLY Evelynne, **remplacement d'une toiture en fibrociment par une toiture en zinc**, 13 Rue du Prétanné.

M. LEONARD André, **réfection toitures : maison en ardoise et garage en bac acier bleu, transformation d'une porte en fenêtre 1^{er} étage**, 34 rue des Plages.

M. RICHARD Pascal, **extension de l'habitation**, 9 rue des Tilleuls.



ECOLE PUBLIQUE CHARLIE CHAPLIN

Sortie au barrage de la Rance et Saint Malo pour la classe de CM1 – CM2 :

Le mardi 28 mai, les élèves de CM1 et de CM2 de l'école Charlie Chaplin se sont rendus au barrage de la Rance puis à St Malo.

La visite du barrage faisait suite au travail mené sur les énergies renouvelables. Le matin, les élèves ont travaillé au sein de l'espace découverte, sur l'histoire du barrage, son utilité, son fonctionnement ainsi que sur la faune et la flore de la Rance.

Après un pique-nique et un moment de détente sur la plage au pied des remparts, les élèves ont découvert la ville fortifiée de St Malo. Un jeu de piste les a amenés au temps des corsaires malouin !



Diaporama sur la première Guerre Mondiale

CE2-CM1 :

Le vendredi 7 juin, les élèves de CE2-CM1 ont participé au dispositif "retour aux sources... d'archives" ; dispositif proposé par le service éducatif des archives départementales. Après une première journée aux archives en décembre, ils ont réalisé un diaporama sur la première guerre mondiale. Le diaporama a été enrichi grâce à la classe découverte de septembre à Liévin.

Quatre écoles du département ont participé. Ce temps d'échange a permis à chaque classe de présenter son

projet : un moment apprécié des élèves et de leur enseignante.

Les CM1-CM2 ont quant à eux participé au concours les petits artistes de la mémoire en créant un livre numérique à partir de leur travail sur la première guerre mondiale et de leur classe découverte. Ils ont obtenu le deuxième prix au niveau départemental.

Sortie découverte du son à Cavan pour les classes de PS et CP :

Ce mardi 4 juin, les élèves de la PS au CP sont allés découvrir le son à Cavan.

Deux ateliers leur ont été proposés : organologie et sentier musical.

Les enfants ont ainsi découvert les familles d'instruments par le biais d'expériences avec l'animateur Sébastien et se sont promenés dans la forêt des Korrigans à la découverte de différents sons et de leur propagation (bois, métal, air...) avec Grégory.

Ils ont pu réaliser deux petits "concerts" avec chaque animateur.

Les enfants ont été très attentifs lors de cette journée et ont pu découvrir de nombreux sons.

Merci à l'Amicale Laïque pour le financement de cette sortie.



Les Enseignantes,

Accueil d'un orchestre à l'école Charlie Chaplin à la rentrée de septembre 2019 :



Le service action artistique et éducation de Lamballe Terre et Mer a pour mission de proposer à chaque habitant de son territoire une initiation à l'art, que ce soit par une pratique assidue, par une découverte ou par un lien ponctuel.

C'est dans ce cadre qu'un partenariat a été signé entre la commune de Lamballe-Amor, l'école Charlie Chaplin et la communauté d'agglomération (L.T&M) via l'école de musique (EMDC : École de Musique et de Danse

Communautaire) et les orchestres à l'école.

Tous les élèves de la classe des grands bénéficieront d'un apprentissage des instruments cuivre en orchestre au cours de l'année scolaire 2019-2020.

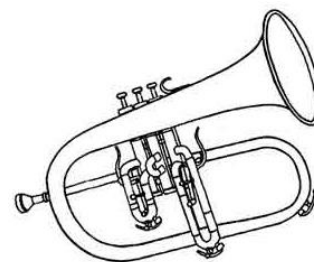
Ce sera pour eux un facteur d'épanouissement et de formation de l'être humain en étant à l'écoute de l'autre.

Les séances dureront 2 heures, une fois par semaine ; elles pourront être entrecoupées par les repas ou une récréation et empiéter sur le temps périscolaire sous la responsabilité de l'enseignante de la classe.

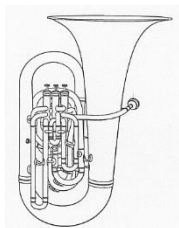
Nous pouvons anticiper et supposer que cet orchestre se produira avec plaisir au cours d'événements sur la commune et que leur motivation sera aussi importante pour tous les apprentissages fondamentaux.

Le financement des quatre orchestres mis en place sur la communauté d'agglomération est pris en charge par les communes, les associations de parents ou amicales laïques et LIM.

Les cours sont assurés par les professeurs de l'EMDC (École de Musique et de Danse Communautaire).



Bon vent à vous, élèves et enseignants, pour l'année, il vous faudra du souffle...



Michel RICHARD, Adjoint aux Affaires Éducatives.



VIE ASSOCIATIVE

Association de la Chapelle Saint-Maurice

La première exposition de la saison a eu lieu au sein de la chapelle du 6 au 13 juin. Malgré une météo médiocre, les 3 exposantes ont eu la visite de 300 personnes.

Lors du BIC précédent, nous avons indiqué la modification des statuts incluant l'entretien du petit patrimoine. Aussi, les travaux sur la croix du Père Chery étaient programmés le mardi 11 juin mais la pluie en a décidé autrement, ce n'est que partie remise.



Prochaines expositions :

- Du 15 au 21 juillet 2019 Mme LE DROGOFF
- Du 22 juillet au 4 août 2019 Club photos de Planguenoual
- Du 12 au 18 août 2019 Mr et Mme HELLIER
- Le 24 et 25 août 2019 Mme LE FLAHEC

Notre kermesse annuelle se tiendra à St Maurice le dimanche 21 juillet.

Repas le midi (jambon à l'os-frites) au prix de 12 €. Nous aurons le plaisir d'accueillir les chanteurs de la Cotentin qui interviendront à partir de 14 Heures.

Nous vous souhaitons un bel été.

La Présidente
Agnès DESBOIS

Club Beau Rivage

Lors de la réunion mensuelle du 18 avril nous fêtons les 95 printemps de Madeleine, adhérente assidue aux jeux de boules et toutes manifestations du club.

Vendredi 26 avril, sortie de printemps au château de Quintin et au lac de Guerlédan pour 22 personnes.



Suite à la démission surprise le 1^{er} avril de Guy TRITSCH au poste de trésorier, lors de la réunion de bureau le 30 avril, Mme Rosette LECOCQ a été élue à l'unanimité à son remplacement.



- Mardi 7 avril, Repas galette saucisse pour 32 adhérents.

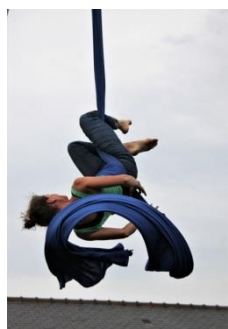
- Jeudi 27 juin, repas au restaurant pour 30 personnes avant les vacances.

Prochaine réunion mensuelle jeudi 19 septembre.

Bonnes vacances et santé à tous.

Huguette MARTIN, La Présidente -02 96 32 79

Amicale Laïque de l'Ecole Charlie Chaplin



L'année scolaire 2018-2019 s'est achevée par notre traditionnelle Fête de l'Ecole, dimanche 23 juin. Une journée ensoleillée qui a plu aux petits comme aux grands enfants. Ce fut une belle réussite !

Le bureau de l'Amicale remercie tout particulièrement les enseignantes pour leurs disponibilités, nos fidèles sponsors morivains pour leurs soutiens financiers ainsi que l'ensemble de nos partenaires, sans oublier l'ensemble de nos bénévoles qui ont oeuvré sans compter !



Nous vous donnons rendez-vous, lundi 2 septembre pour le "Café de Rentrée des Classes" ainsi que vendredi 20 septembre à 20h30 pour notre assemblée générale suivie d'un temps de convivialité.

D'ici là, le bureau vous souhaite un très bel été et de bonnes vacances !



Association Les Embruns Planguenoual

Envie de jouer au théâtre ?

**Débutants (es) ou confirmés (es)
La troupe des Embruns vous convie
à venir partager**

l'envie de jouer,

de se faire plaisir

et de faire plaisir !

N'hésitez pas à prendre contact

assolessembruns@yahoo.com

Arthemise Jean-luc : 06 87 77 81 43

Crete Françoise : 06 08 60 49 09

Crete Pascal : 07 84 42 85 14

PROCHAINEMENT A L'AFFICHE

L'importance d'être Constant - 14 septembre - 20h30 - Espace Eole

Art Mor'Zik propose, pour son spectacle de rentrée, la célèbre pièce d'Oscar Wilde « l'importance d'être Constant », comédie iconique du théâtre britannique.

Après une première partie composée de saynètes de Roland Dubillard, laissez-vous emporter entre Londres et Paris dans l'une des pièces les plus populaires d'Oscar Wilde où l'esprit de l'auteur donne libre cours aux paradoxes et à l'humour, mêlant l'absurde le plus échevelé à la fantaisie sentimentale la plus délicate.

Dans cette mise en scène de Charlotte Tocco et Antoine Botrel, les personnages sont ici transposés dans un univers résolument moderne où les gentlemen sont des "hipsters" et les ladies des femmes au caractère bien trempé.

La troupe qui l'interprètera à Morieux l'a déjà jouée au Théâtre de Nesles à Paris et en Avignon et a remporté un très grand succès critique et public.

Prix :

- **12 €** sur réservation au 09 54 94 24 88 ou 02 96 32 73 45 - contact@artmorzik.com
- **14 €** sur place
- Placement libre (Places réservées pour adhérents Art Mor'Zik)

Auteur :

Oscar WILDE

Mise en scène :

Charlotte TOCCO
Antoine BOTREL

Comédiens :

Antoine BOTREL
Annaïg DURAND
Manon DUSSAP
Laura FAVIER
Thomas OLLIVIER
Léa POUDREL
Oscar VOISIN



Renseignements et réservations :

09 54 94 24 88 - 02 96 32 73 45
contact@artmorzik.fr - www.artmorzik.fr
www.fnac.com - www.carrefour.fr - www.francebillet.com
0 892 68 36 22 (0,40 € TTC/minute)

ArtMor'Ziquement vôtre,

Dominique MOLÉ, La Présidente

Comité d'Animation de Morieux



Nous arrivons déjà au terme du premier semestre 2019 et nous sommes à mi-chemin des animations proposées par notre comité pour l'année.

Avant toute chose, je voudrais rendre hommage à notre bénévole **Jean-Claude GESBERT** qui nous a quittés de manière très brutale ce mercredi 15 Mai dernier. Avec lui, disparaît un bénévole comme seul le tissu associatif sait les

forger. Un homme respectueux des autres, attentionné, accessible, toujours disponible lorsque nous le sollicitons, mais qui restait malgré tout d'une grande humilité.

Chacun de nous, qui l'avons côtoyé lors de nos manifestations, aura pu apprécier l'homme bon, généreux, jovial et malicieux qu'il était.

Nous nous souviendrons également de ses talents culinaires lorsqu'il préparait notre traditionnelle potée ou nos jambons grillés cuits au feu de bois que nous servions aux convives.

Aussi, je reste convaincu que son action au sein du Comité lui survivra et que les valeurs qu'il a portées et défendues se transmettront. Jean-Claude nous a quittés, mais son souvenir ne nous quittera pas et lui dire que notre grande estime et gratitude lui seront à jamais acquises. Qu'il

repose en paix.

Concernant le Comité, le samedi 16 Mars, nous réunissions nos bénévoles comme à l'accoutumée pour les remercier de leur implication et investissement au cours de l'année écoulée. Cent dix personnes se sont retrouvées à la salle Eole pour une

soirée festive et conviviale : un franc succès !

Très vite, il a fallu se plonger dans l'organisation de la course de solex du 20 et 21 avril qui a nécessité des moyens humains et matériels importants. A ce titre, nous avons pu mesurer l'apport logistique de la commune nouvelle pour le transport notamment du podium et des barrières en nombre conséquent (600m linéaire). Nous avons eu le plaisir de voir de nouveaux bénévoles nous rejoindre et cela nous conforte à l'idée que le milieu associatif fédère. Ceci nous reconforte quelque part dans nos interrogations bien légitimes.

Côté bilan moral et financier, nous pouvons dire que ce fut une réussite. Cela nous encourage pour l'édition future en 2021.

Je voudrais renouveler mes excuses aux riverains concernés par la gêne occasionnée et les remercier de leur compréhension.



Merci et félicitations à tous nos bénévoles pour cette réussite, à Lamballe Armor sans oublier nos fidèles annonceurs qui nous soutiennent dans nos diverses animations.

Je vous donne rendez-vous d'ores et déjà pour notre **Fête du Blé Noir** qui se déroulera le week end du **12 et 13 Octobre**. Les festivités démarreront le samedi soir à 20h30 avec la venue des « **Glochos** » dans la salle Eole. Entrée à 10 € .

Très prochainement, nous finaliserons le contenu de la journée du dimanche en sachant que sont initialement prévues une randonnée équestre et deux randonnées pédestres le matin. Le midi, un Kig Ha Fartz sera servi comme plat principal sur réservation uniquement. Des personnes ont déjà fait la démarche auprès de Mireille Rouleau au 06 63 82 12 35.

Des infos complémentaires vous seront données par voie de presse et dans notre prochain BIC d'octobre et d'ici là, le Comité d' Animation se joint à nous pour vous souhaiter d'excellentes vacances d'été.

Pierrick Briens, Elise LE PENNEC Les co-présidents
Mireille ROULEAU Secrétaire du comité 06 63 82 12 35.

OPERATION « BOUCHONS D'ESPOIR »

AVEC LES ASSOCIATIONS



ET



Nous Collectons TOUT BOUCHON EN PLASTIQUE D'ORDRE ALIMENTAIRE OU MENAGER A VISSER, LES BOUCHONS DE LIEGE CHAQUE DERNIER SAMEDI DU MOIS DE 11H00 A 12H00 PLACE GOURIOU (SOUS LE PREAU)

CONTACTS : 06-26-41-38-01 / 02-96-32-78-83

Nos collectes mensuelles :

**Prochaines permanences : le samedi 27 juillet de 11h à 12h
le samedi 31 août de 11h à 12h.**

Catherine CORBEL, La Présidente.

Mori'team

Les rendez-vous sont les mercredis 17h et 18h30 et les dimanches 10h30.

Une page facebook a été créée pour relayer les informations.

Contact auprès de **Julien RICHARD** 06.50.16.55.24 ou julien.richard22@gmail.com.



Sportivement,

La Mori'team.

Isolation 1€ : appel à la prudence aux appels malveillants.

Démarchages agressifs, insistance des téléconseillers... Comme d'autres départements de Bretagne, les Côtes d'Armor subissent actuellement une recrudescence d'appels malveillants concernant l'isolation à 1€.

La rénovation énergétique est au cœur de l'actualité et notamment l'isolation des combles qui intéresse davantage les ménages modestes. Seulement, ce type de dispositif attire également les fraudeurs au détriment des particuliers et des professionnels artisans qui réalisent ces opérations conformément à la législation.

L'ADIL des Côtes d'Armor vous rappelle quelques points à ce sujet :

Des aides existent réellement pour bénéficier d'une isolation de bonne qualité à moindre prix, voire même proche d'1€, selon vos conditions de ressources pour l'isolation des planchers bas, des combles et toitures.

Ce dispositif dit « coup de pouce » s'inscrit dans le cadre des certificats d'économies d'énergie (CEE). En effet, ce programme oblige les fournisseurs d'énergie à réaliser des économies d'énergies. S'ils ne respectent pas leurs obligations, l'État leur impose des pénalités financières. Ainsi, afin de remplir leurs obligations, ces fournisseurs choisissent de vous aider financièrement lors de travaux de rénovation énergétique.

Afin de pouvoir bénéficier de l'isolation à prix attractif, il faut faire appel à un organisme signataire de la « Charte coup de pouce isolation » dont la liste est disponible sur le site <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2019-2020#e4>

L'organisme signataire missionnera une entreprise « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE) qui réalisera une visite technique et établira un devis. Vous pouvez également, selon les fournisseurs signataires, choisir vous-même votre professionnel RGE local mais dans ce cas la démarche auprès des organismes signataires est à effectuer avant toute signature du devis. Pour vérifier, ou, trouver un professionnel RGE, vous pouvez consulter le site www.faire.fr

Dans le cadre de l'isolation à 1€, Il est important de veiller à la prestation et aux matériaux utilisés. En effet, les entreprises qui interviennent dans le cadre de ce dispositif optimisent leur temps d'intervention. Aussi, il est important de prendre quelques précautions et notamment se poser les questions suivantes : quels sont les travaux pris en charge ? La spécificité du logement est-elle prise en compte ? (repérage des réseaux électriques, conduits de fumée) la trappe sera-t-elle également isolée ? À qui incombe la dépose de l'isolant existant ?

Dans le cadre d'un démarchage, nous vous rappelons quelques règles d'usage. En effet, le commercial démarcheur doit, tout comme l'artisan, réaliser une visite technique du logement et établir un devis. En aucun cas, ce dernier arrive à votre domicile avec l'isolant prêt à être installé.

Avant de signer, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos services, auprès de l'ALEC (l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat) et auprès de Lamballe Terre & Mer via le service de proximité « Bonjour Habitat » qui propose tout comme nous une information neutre et gratuite sur les techniques d'isolation et les aides mobilisables.

Également, vous pouvez contacter, hors cadre du démarchage, d'autres entreprises du département afin d'effectuer un comparatif.

Enfin, sachez qu'en matière de démarchage, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature du contrat.

L'ADIL (l'Agence Départementale d'Information sur le Logement) des Côtes d'Armor est une association qui informe de manière neutre gratuite sur toutes les questions relatives au logement. Nos juristes effectuent des permanences téléphoniques chaque matin du lundi au vendredi de 9h à 12h30 au 02.96.61.50.46 et vous reçoivent sur rendez-vous à Saint-Brieuc de 14h à 17h, au 5 rue du 71ème RI. Nous tenons également une permanence sans rendez-vous sur Lamballe dans les locaux de la Maison du département les 2^{ème} et 4ème jeudi du mois, de 14h à 17h (suspendues pendant les vacances scolaires).

N'hésitez pas à consulter notre site internet www.adil22.org.

ADIL 22 5 rue du 71 RI – 22000 SAINT BRIEUC • 02 96 61 50 46 ; • adil.22@orange.fr Internet : www.adil22.org Association loi 1901 agréée par le Ministère en charge du Logement SIREN 319 253 472

INFORMATIONS MAIRIE

En bref

Ramassage trimestriel des encombrants :

Mardi 1^{er} Octobre 2019.

Inscriptions enregistrées en mairie jusqu'au lundi.

Il s'agit de venir en aide aux personnes qui n'auraient pas trouvé de solution de ramassage.

Seuls les encombrants seront ramassés : matelas, sommier, appareils électroménagers, etc. Les autres objets sont à déposer par vos soins à la déchèterie de Planguenoual. La Municipalité vous remercie de votre compréhension.

À vos agendas

Dimanche 21 juillet :

Kermesse Chapelle St Maurice

Samedi 14 septembre :

Artmorzik spectacle

Samedi 28 septembre :

Action création théâtre

Samedi 5 et dimanche 6 Octobre :

Fête du Blé Noir

www.morieux.fr

> Pour prendre note : 2 numéros importants

Le 3237 pour obtenir les pharmacies de garde

Le 114 pour les malentendants qui souhaitent faire appel aux urgences.

Lien internet : <https://www.info.urgence114.fr/>

> Déjections de chiens

Il nous est régulièrement signalé en mairie des déjections de chiens sur les trottoirs et parterres de la Commune, notamment sur le trajet emprunté par les enfants pour rejoindre le restaurant scolaire. ***Nous remercions les propriétaires de ces animaux de bien vouloir respecter les espaces publics.***

> Journées du Patrimoine



Les prochaines Journées européennes du patrimoine se tiendront les 21 et 22 septembre 2019 autour du thème européen "Arts et divertissements".

Sur notre commune trois sites seront ouverts au public :

- **La Chapelle St Maurice**

Visites libres Samedi 21 septembre et dimanche 22 septembre de 10h à 12h & de 14h à 18h

- **Le Viaduc des ponts Neufs**

Visite guidée du viaduc par l'association Harel de La Noé le dimanche 22 septembre à 14h et 16h – accueil parking côté Hillion

- **L'Eglise Saint Gobrien**

- Visites libres : Samedi 21 septembre et dimanche 22 septembre de 10h à 12h & de 14h à 18h

- Visites guidées : Samedi 21 septembre à 16h et dimanche 22 septembre à 11h

- Concert du groupe Rhapsodia (Musiques bretonne et de l'Est) le dimanche 22 septembre à 16h (Durée 45 min)

Goulven LINTANF,
Adjoint aux Animations Touristiques

Un service civique à l'Eglise Saint-Gobrien



La commune a recruté un service civique pour la saison estivale. Morgane Bernard accueille les touristes qui souhaitent visiter l'église Saint-Gobrien, et ce jusqu'au 6 septembre.

BIC : Morgane, depuis quand effectues-tu ton service civique ?

MB : J'effectue mon service civique depuis le 14 mai.

BIC : Qu'est ce qui t'a poussée à effectuer ce service civique ?

MB : Ce qui m'a poussé à faire ce service civique c'est avant tout mon projet professionnel puisque je souhaite me diriger vers une licence professionnelle TMTP (Tourisme, Marketing Territorial et Patrimonial) pour l'année 2019-2020. Le service civique tombe à temps et rentre tout à fait dans les clous.

BIC : Je crois savoir que tu as commencé ton service civique par un stage de 15 jours à l'Office de Tourisme à

Lamballe. Qu'est ce qui t'a marqué ? Qu'est-ce que cela t'a apporté ?

MB : Oui exactement. Je crois que ce qui m'a le plus marqué c'est la gentillesse et l'entraide qu'il y a au sein de l'équipe. Grâce à ça, j'ai pu prendre confiance en moi et me lancer quand le besoin se faisait sentir. Ce stage m'a beaucoup apporté notamment au niveau relationnel.

BIC : Quel est le profil des touristes qui viennent pour visiter l'église Saint-Gobrien ?

MB : Le profil des touristes est très varié. Pour l'instant j'ai eu à faire face à des randonneurs, des cyclotouristes, à de simples curieux qui étaient de passage dans la commune mais aussi à des historiens.

BIC : Les visiteurs sont-ils déjà nombreux dans cette avant-saison ?

MB : Pour une avant-saison pluvieuse je dirais que oui. En un mois j'ai eu plus d'une centaine de personnes à passer.

BIC : Qu'est ce qui marque le plus les visiteurs quand ils visitent l'église ?

MB : Je dirais la beauté des fresques et leur histoire. J'ai vu à plusieurs reprises l'émerveillement des gens quand ils découvrent pour la première fois l'église. Ils sont souvent étonnés (dans le bon sens) de voir autant de fresques et en si bon état.

BIC : En parlant de visites, quand l'église est-elle ouverte ?

MB : L'église est ouverte en visite libre du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 15h30 à 18h.

BIC : Morgane merci pour cette interview. Bonne saison !

Goulven LINTANF, Adjoint aux Animations Touristiques.

> Victime de Violences Sexuelles et Sexistes

COMMENT SIGNALER CES VIOLENCES ?

- En appelant le 17 ou le 112 en cas d'urgence;
- En se déplaçant dans les brigades de gendarmerie ou les commissariats de police, où les victimes peuvent soit déposer plainte, soit signaler les faits par l'établissement d'une main courante;
- Et maintenant en contactant le portail de signalement en ligne des violences sexuelles et sexistes.

Un portail en ligne pour agir, protéger et entourer

- Il est accessible via le site www.service-public.fr et également à l'adresse www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Il est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il facilite les démarches des victimes en assurant un accueil personnalisé et adapté.
- Concrètement, il s'agit d'un tchat, discussion interactive instantanée, permettant un dialogue avec un policier ou un gendarme spécifiquement formé à la prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes.
- L'accès à ce service est gratuit et sans obligation de déclarer son identité. Seul le lieu de résidence est renseigné, afin que les victimes soient orientées vers la police ou la gendarmerie.

DES PROFESSIONNELS POUR ACCOMPAGNER LES VICTIMES

En dehors de l'action pénale, un réseau permet d'informer les victimes sur leurs droits et de les orienter dans les démarches de soin et d'assistance sociale :

- le réseau des **intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie**;
- le dispositif des **psychologues en commissariat**;
- le soutien des **associations d'aide aux victimes** : écoute anonyme et gratuite



LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES DONT LES FEMMES SONT LES PREMIÈRES VICTIMES PRENNENT DIFFÉRENTES FORMES :

- Violences verbales, physiques, psychologiques
- Violences sexuelles (agressions sexuelles, viols)
- Harcèlement sexuel
- Exhibition sexuelle

ELLES S'EXERCENT DANS LA SPHÈRE PUBLIQUE OU PRIVÉE. TOUTES CES VIOLENCES SONT INTERDITES ET PUNIES PAR LA LOI.

En France, chaque année :

- 93 000 femmes déclarent avoir été victimes de viol ou tentative de viol. Dans 90 % des cas, la victime connaît son agresseur.
- 225 000 femmes sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles au sein du couple.

En France, en 2017 :

- environ 1 million de femmes ont été confrontées au moins une fois à une situation de harcèlement sexuel au travail ou dans les espaces publics;
- 109 femmes et 16 hommes ont été tués par leur partenaire ou ex-partenaire (conjoint, concubin, pacsé). Une femme meurt en moyenne tous les trois jours et un homme tous les 23 jours.

Pourtant, **moins de 10 % des victimes de violences sexuelles et sexistes déposeraient plainte.**

Souvent les victimes sont isolées et ignorent leurs droits et les dispositifs d'accompagnement qui leur permettraient de **rompre l'isolement** et **d'engager des démarches**.

Réagir peut tout changer.

#NeRienLaisserPasser

Recette

Catherine GUINARD, notre cuisinière au restaurant scolaire, vous propose la recette de la **Salade de fruits frais**.

En cette période où il fait chaud, c'est bien de manger des fruits.

Salade de fruits pour 8 à 10 personnes :



-2 pommes, 4 kiwis, 2 bananes, 4 pêches ou nectarines, 250g de fraises ou framboises, 400g mangues ou melons, ect. Rien ne vous empêche de remplacer par d'autres fruits !

-1 demi citron, 250ml de jus d'orange, sirop : 400ml d'eau, 150 g de sucre, quelques feuilles de menthe.

-Faire chauffer l'eau avec le sucre jusqu'à ébullition, laisser refroidir.

-Laver, éplucher et couper les fruits en morceaux et mettre dans un grand récipient. Pour les pommes et les bananes arroser de jus de citron.

-Verser le jus d'orange sur les fruits ainsi que le sirop, ciseler la menthe et mélanger aux fruits puis stocker au frais.

Bonne dégustation !



INFORMATIONS LAMBALLE TERRE & MER

> Les rendez-vous du PIJ (Point Information Jeunesse)

La 5^{ème} édition de Mission Argent de Poche se déroulera du **1^{er} juillet au 2 Août**, et du **19 au 30 août 2019**.

Pour les jeunes de 16-17 ans qui veulent effectuer des missions avec des agents de structures communales et communautaires.

Indemnité de 15€ par ½ journée (3h30)

Retrait du dossier en mairie à partir du 1^{er} avril

ou sur internet site de [lamballe terre & Mer](#) et sur le portail [Activité Enfance Jeunesse](#)

Dépôt des dossiers entre le 8 et le 26 avril 2019

PIJ de Lamballe-Armor 02 96 50 87 90 ou pij@lamballe-terre-mer.bzh

> Station d'épuration Coëtmieux-Morieux

Depuis 1987, les eaux usées de MORIEUX sont traitées par lagunage pour une grande partie des réseaux collectifs, le secteur du Fros et des Ponts-Neufs étant relié à la station de traitement basé sur Yffiniac.

LAMBALLE TERRE et MER, dans le cadre de sa compétence eau et assainissement, a prévu de très gros investissements ; parmi ceux-ci, la station d'épuration qui traitera l'ensemble des eaux usées issues des réseaux collectifs sur Morieux, sera construite à l'arrière de l'étang des Ponts-Neufs. Les travaux de cet investissement, d'environ 2,5 M€, vont débuter à l'automne.



BIBLIOTHEQUE

Les travaux de l'école terminés : La garderie va retrouver son adresse rue de Rintru, et laisser la place aux livres et à leurs lecteurs.

A la rentrée prochaine, des bénévoles proposeront des animations aux élèves de l'école et des permanences à la bibliothèque située place Gouriou.

D'ici là, une équipe de bénévoles est déjà à l'ouvrage pour organiser l'ouverture et le fonctionnement de la bibliothèque, et ce avec l'aide de Nicole LE CORGNE, Directrice de la bibliothèque de Lamballe-Armor.

Nous cherchons encore des bénévoles, si vous êtes intéressés, appelez le 06.77.98.51.44 ou goulven.lintanf@lamballe-armor.bzh

Rappel - Ouvrages non rendus :

Nous vous invitons à venir rendre directement à la mairie tous les ouvrages que vous n'avez pas pu nous rapporter avant les vacances estivales.

Vous pouvez aussi les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou tout simplement venir à la permanence du samedi !

Merci de bien vouloir effectuer ces retours dans les meilleurs délais.

A bientôt. Danielle GAROCHE.

Histoire en Gallo

Tiré du livre de Maurice COUPE « Galleseries su l'sieu de p'hus ».

L'PTIT POUERE QU'AVE PLUS D'QUOUE

Dépée qu'la veille trée qui p'zé bin. quate cent lives, o l'té minze dans l'chaônier et boutiquée en saucisse et boudin. do ses bouyaoux, les époux Vantail n'avé pus d'pouere sé ieux et à vro dire, ça lou manqué.

- J'irons en cri eun aoute merquerdi à Matignon, qui s'en vint Polite...Y a cor d'la feille d'eurme à hérusser et des baetes dans not' courti et... j'avons eu eune bonne palanquée d'patates c'tannée. Tu sais, Tantose, y a pao ténant d'faes eyou qu'j'avons déqua nourri un aoute pouere !
- J'ai bin enguerné c'qué tu m'subbèles, qu'o'r'pondit Tantose à Polite. Ma, j'veux bin...ça m'donn'ra d'l'otiupaotion. J'iré amarrer la soue do du feu neu pour. qu'i n'arré pao fré...comme est-là, i s'ra bénaise si la groe nous tombe déssus avant la Noé et nous aussi.

L'merquerdi, Polite att'lit sa p'tite béete qu'avé nom Chaôtangne à la belle voeture à roues d'coutchou. I l'ajoubit la jaeille dans l'tiu d'la voeture, drère li et i l'o r'couvrit do eune veille couverture à corriaux rouges et verts. I mit eune bonne pognée d'feu dans l'fond, des faes qué l'pouère arré eu eune envie d'faire ses commissions en cours dé route.

Polite s'présentit dans les premiers sus l'marché pasqu'i voulé pouvae chouési son p'tit pouère. I fit pusieurs faes l'tour des jaeilles qu'étaient descendues à baos au tiu des voetures et targit même des bonnes femmes qui n'en finissent pao d'chouési ou qu'étaient en admiraotion

.d'avant les p'tits animaux si bin nettis et tous roses.

- Ah ! Bondiou, est sti-là qué j'voe aj'ter. I l'est si biau do ses grandes oraeilles qui li tiutent lé musiau. I l'est bin rose et sa p'tite quoue r'mue harqi-qua. I fait plaisi à voe, l'paove petit ! Mathaou, j'vae prendre esti-là. ! Tu mé laess'ré à combin, l'pourcet-là ?

Tu sais cor bin chouési, Polite... Tu vaes bin sans leunettes, mon garcier ! Pasqu'est ta et qué j'té kneus dépée eune bonne centaine dé leunes, j'voe té l'laesser à cinquante francs. Ca marche t-i comme est-là ??

Depuis que la vieille truie qui pesait bien quatre cents livres, avait été mise dans le charnier et transformée en saucisse et en boudin avec ses boyaux, les époux VANTAIL n'avaient plus de cochon chez eux et à vrai dire, ça leur manquait.

Nous irons en acheter un autre, mercredi à Matignon, dit Hyppolite...Il y a encore de la feuille d'orme à effeuiller, et des betteraves dans notre jardin... et nous avons une bonne récolte de patates cette année. Tu sais, Tantose, ce n'est pas souvent que nous avons déjà pu nourrir un autre cochon.

J'ai bien compris ce que tu viens de me dire, répondit Tantos à Hyppolite. Moi, je veux bien, ça me donnera de l'occupation. J'irai arranger la cabane à cochon avec de la paille fraîche pour que le cochon n'ait pas froid ; comme ça, il sera bien à son aise si la gelée nous tombe dessus avant Noël, et nous aussi.

Le mercredi, Hyppolite attelas son petit cheval, qui s'appelait Châtaigne, à la petite voiture (calèche) aux roues en caoutchouc. Il installa la cage en bois au fond de la calèche, derrière lui et il la couvrit avec une couverture à carreaux rouges et verts. Il mit une bonne poignée de paille dans le fond de la cage, au cas où le cochon aurait eu...une envie pressante en cours de route !

Hyppolite arrive sur le marché dans les premiers parce qu'il voulait pouvoir choisir son p'tit cochon. Il fit plusieurs fois le tour des cages qui étaient descendues auprès des calèches et écarta même des bonnes femmes qui n'en finissaient pas de choisir ou qui étaient en admiration devant les p'tits cochons si propres et tous roses.

Ah ! Bondiou, c'est celui-là que je vais acheter. Il est si beau avec ses grandes oreilles qui lui cachent le museau. Il est bien rose et sa p'tite queue remue beaucoup. Il fait plaisir à voir ; je vais prendre celui-là ! Tu me le laisses à combien, ce cochon-là ?

Tu sais encore bien choisir, Hyppolite...Tu vois bien sans lunettes, mon garcier ! Parce que c'est toi et que je te connais depuis une bonne centaine de lunes, je vais te le laisser à cinquante francs. Est-ce que ça marche comme ça (es-tu d'accord) ? A suivre..... dans le prochain BIC.

(Traduit par Jean-Pierre BRIENS).

Septembre

- Vendredi 13 : Assemblée Générale, **Amicale Laïque de l'Ecole**
- Samedi 14 : Spectacle, **Art Mor'Zik**

Octobre

- Samedi 5 : Course, **Moriteam**
- Week-end 12-13 : Fête du Blé Noir, **Comité d'Animation de Morieux**
- Jeudi 17 : Repas interne, **Club Beau Rivage**

Décembre

- Samedi 7 : Marché de Noël, **Amicale Laïque de l'Ecole** (le matin)
- Samedi 7 : Repas interne, **Amicale des chasseurs**
- Jeudi 12 : Spectacle de Noël, **Ecole de Planguenoual**
- Samedi 14 : Théâtre, **Golf Club la Crinière**
- Dimanche 15 : Ciné-goûter de Noël, **La Municipalité**
- Vendredi 20 : Spectacle de l'école, **Amicale Laïque**
- Mardi 31 : Réveillon, **Comité d'Animation de Morieux**

Janvier

- Mercredi 8 au vendredi 10 : Spectacle scolaire, **Lamballe Terre & Mer**
- Jeudi 16 : Assemblée générale, **Club Beau Rivage**
- Samedi 18 : Spectacle et repas, **École privée de Planguenoual**
- Dimanche 19 : Assemblée Générale, **Comité d'animation**

Février

- Week-end 1^{er}-2 : Théâtre, **Les Embruns**
- Mardi 4 : Loto interne, **Club Beau Rivage**
- Dimanche 9 : Animation, **Amicale Laïque**
- Samedi 29 : Repas bénévoles, **Comité d'Animation**

Mars

- Week-end 6-7-8 : **Quai des rêves**
- Week-end 14-15 : Spectacle, **Choucroute et Papillon**
- Samedi 21 : Concert, **Armor'zik**
- Samedi 28 : Repas, **Amicale Laïque**

Avril

- Week-end 4-5 : Atelier théâtre le samedi et représentation le dimanche, **Action Création**
- Jeudi 30 : **Quai des rêves**

Mai

- Jeudi 5 : Repas, **Club Beau Rivage**
- Vendredi 8 : Randonnée cyclo, **Collectif vélo**
- Week-end 15 au 18 : **Quai des rêves**
- Samedi 23 : Classe orchestre, **École**
- Samedi 30 : Animation, **Art Mor'zik**

Juin

- Samedi 1^{er} au 5 : **Quai des rêves**
- Vendredi 12 au 13 : Atelier théâtre, **MJC**
- Dimanche 14 : **Fête de la musique**
- Jeudi 25 : Repas, **Club Beau Rivage**
- Dimanche 28 : Fête de l'école, **Amicale laïque**



Diffusion : 500 exemplaires

Directeur de publication :

BRIENS Jean-Pierre.

Réalisation :

Adjointe déléguée à la communication :
LEVY Christelle.

Membres de la Commission

Communication : CUZON-LE ROUX Sabrina,
BRIENS Pierrick ; DESVIGNE Michel,
TRITSCH Guy & VASSET Yannick.

Responsable du Pôle Littoral :

LE CORGUILLÉ Dominique.

Secrétaire de Mairie : Jennifer DUTESCU

TONY MC CARTHY &
DAVID MC MAHON

MUSIQUE IRLANDAISE

14 août • 21h
Église St-Gobrien
Morieux • Lamballe-Armor
Entrée libre



CLARISSE LAVANANT

CHANSON FRANÇAISE
21 août • 21h
Église St-Gobrien
Morieux • Lamballe-Armor
Entrée libre

SIIAN

MUSIQUE DU MONDE
31 juillet • 21h
Église St-Gobrien
Morieux • Lamballe-Armor
Entrée libre



Les
**mercredis
CÔTIERS**
de Lamballe-Armor

PROGRAMME DU 31 JUILLET AU 28 AOÛT
2019



HEAVY MOTORS

SPECTACLE DE RUE
28 août • 18h18
Parking de Port-Morvan
Planguenoual
Lamballe-Armor
Gratuit

Petite
restauration
sur place



RANDONNÉE COMMENTÉE

7 août • 18h
Plage de Jospinet
Planguenoual • Lamballe-Armor
2 € • Sur inscription

VISITES GUIDÉES

7, 14 et
21 août • 20h
Église St-Gobrien
Morieux • Lamballe-Armor
4 € • (gratuit - de 14 ans)

Animations

mercrediscotiers@lamballe-armor.bzh
lamballe-armor.bzh



Lamballe-Armor
en Penthièvre

Prochain Numéro :
OCTOBRE 2019

Pensez à nous envoyer
vos articles avant le
12 Septembre 2019